



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES
TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

ÉPREUVE 2

CONCOURS D'ÉLÈVES ADMINISTRATEURS DES AFFAIRES MARITIMES

(article 4-1 du décret statutaire n°2012-1546)

SESSION 2020

COMPOSITION ECRITE SUR UN SUJET DE DROIT PRIVE
OU DE DROIT PUBLIC OU DE SCIENCES ECONOMIQUES
OU DE SCIENCES ET TECHNIQUES OU DE SCIENCES DE
LA VIE ET ENVIRONNEMENT

OPTION : DROIT PUBLIC

(durée : 5 heures ; coefficient : 6)

RAPPEL AUX CANDIDATS : AUCUN SIGNE DISTINCTIF NE DOIT APPARAÎTRE SUR LA
COPIE ET LES INTERCALAIRES

ÉCRIRE A L'ENCRE BLEUE OU NOIRE EXCLUSIVEMENT

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ

Ce document comporte 2 pages y compris celle-ci

Le principe de transparence en droit public